

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali**

Band (Jahr): **51 (2004)**

Heft 6

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

QUATRIÈME NUMÉRO DE FORUM PBC

Forum PBC n° 4: séismes et biens culturels

OFPP. En 2001, l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) a publié pour la première fois **Forum PBC**, une revue consacrée à la protection des biens culturels. Cette revue s'adresse surtout aux institutions culturelles, aux organes spécialisés et aux membres de la protection des biens culturels au sein de la protection civile. Chaque numéro traite d'un thème en particulier: cette année, il s'agit des séismes et des biens culturels (septembre, n° 4/2004) et de l'instruction en matière de protection des biens culturels (décembre, n° 5/2004).

Au cours des 50 dernières années, la Suisse a largement été épargnée par les tremblements de terre. Il ne faut toutefois pas sous-estimer le risque que constitue un tel événement. Par rapport à d'autres pays, la Suisse n'est que très faiblement menacée par les séismes; cependant, il n'est pas exclu qu'un tremblement de terre aux effets catastrophiques comme celui de Bâle en 1356 secoue à nouveau notre pays.

Mandat du Conseil fédéral

La Suisse n'a que très peu d'expérience en matière de tremblement de terre. C'est pourquoi le Conseil fédéral a créé, en 2001, une centrale de coordination pour la mitigation des séismes auprès de l'Office fédéral des eaux et de la géologie (OFEG). Celle-ci a publié entre-temps sept rapports sur le sujet, l'un d'eux traitant de la sécurité parasismique des biens culturels. Car si les tremblements de

terre anéantissent des vies humaines, ils détruisent aussi des biens culturels. Or ces biens constituent une partie de notre identité culturelle et ils doivent de ce fait bénéficier d'une protection particulière.

Forum PBC n° 4: séismes et biens culturels

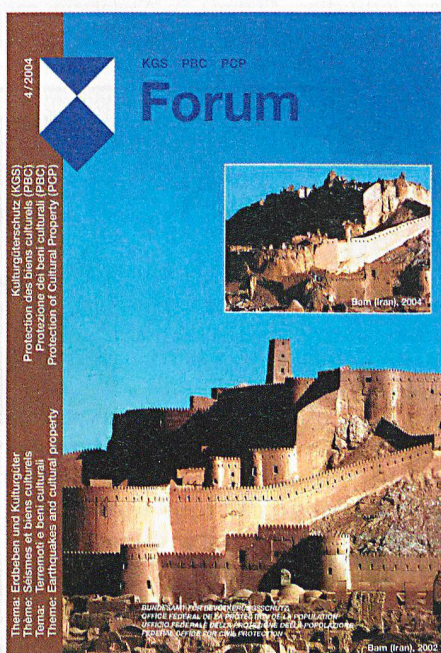
Le numéro de septembre de **Forum PBC** propose une compilation de ce rapport en abordant le thème «Séismes et biens culturels» sous différents aspects. Bruno Hostettler, directeur suppléant de l'OFPP, pense qu'à

l'avenir les dangers naturels devront davantage être pris en considération lors des discussions portant sur la protection des biens culturels. Deux articles donnent des informations sur l'origine et les effets des séismes ainsi que sur les études en la matière en Suisse (Patrick Smit, Donat Fäh, Monika Gisler et Domenico Giardini). En plus d'un aperçu des mesures prises par la Confédération concernant les séismes (Olivier Lateltin) et d'un résumé du rapport «Séismes et biens culturels» (Hans Laupper), Rino Büchel, chef PBC à l'OFPP, présente les mesures concrètes en matière de protection des biens culturels. La protection des biens culturels en cas de tremblement de terre est aussi analysée du point de vue des ingénieurs (Thomas Wenk), des scientifiques (Pierino Lestuzzi) et des assurances (Stefan Thurnherr). Un témoignage vient compléter la partie théorique: Roberto Piantoni raconte l'intervention en Italie d'une équipe de protection civile et de protection des biens culturels tessinoise suite à un séisme.

Forum PBC n° 5: instruction et PBC

Contrairement au n° 4 consacré à un thème plutôt scientifique, le n° 5 de la revue (qui paraîtra en décembre) sera davantage axé sur la pratique. Ce numéro présentera les effets de la réforme de la protection civile sur la protection des biens culturels et la manière dont la PBC est intégrée dans l'instruction aux plans national, cantonal et communal.

Les personnes intéressées peuvent commander les deux numéros auprès du secrétariat de la Section PBC de l'OFPP (téléphone 031 322 52 74). □



Jumelles SILVA originales

En format «pocket» et légères, nos jumelles de qualité SILVA, fabriquées en Suède, sont parfaites comme jumelles d'appoint dans la voiture, le sac à dos, etc. D'un agrandissement de 8×31, 131/1000 m, 7°, elles sont traitées antireflet. Un revêtement en caoutchouc les protège. Les jumelles PCi sont livrées dans un pratique étui en nylon, orné du sigle de la protection civile.

Fr. 63.- + TVA 7,6 %

Commandes: Union suisse pour la protection civile
Case postale 8272, 3001 Berne, téléphone 031 381 65 81
Fax 031 382 21 02, e-mail: szsv-uspc@bluewin.ch

